

pouvait prévaloir contre son opiniâtreté, on renonçait au droit d'exiger, on renonçait même au droit de se plaindre. On se condamnait à se déclarer satisfait, dût-on n'obtenir de la libéralité du saint Père que les entrées de faveur dans le royaume du ciel, accordées à nos soldats mourants, sous la forme d'indulgences *in articulo mortis*. D'ailleurs, quelles concessions aurait-on pu exiger ? on avait oublié d'en stipuler aucune ; on n'avait pas même su se faire un peu prier.

Et puis, n'avait-on pas inventé que la France s'en allait en guerre contre la république romaine pour maintenir sa propre influence en Italie ? N'était-ce pas dire qu'elle n'agissait que dans son intérêt particulier ? dès lors, quelle compensation lui était due ? Pouvait-elle se prévaloir de sa générosité ? Elle était bien assez récompensée par le succès de son expédition. D'un autre côté, il est évident que le ministère français, en se montrant trop difficile avec le pape, après avoir montré tant d'empressement à le servir, et en donnant une allure plus libérale à son intervention en Italie, reconnaissait pour justes toutes les critiques adressées à sa politique antérieure. Boudier la papauté après tant de caresses était une puérité, la menacer un non-sens, s'imposer par la force un danger. Faire semblant d'être content était encore le meilleur moyen de faire croire que l'on avait eu raison.

Nous savons bien que les républicains italiens ont commis une grande faute en proclamant la république avant que l'indépendance de leur patrie fût un fait accompli. Nous savons bien qu'en cédant à des préventions trop absolues contre les intentions des divers gouvernements italiens, et en présument trop des forces de la démocratie, ils ont fait une folie qui retardera l'émancipation de leur patrie. Certainement, pour lutter avec quelques chances contre l'Autriche, étrangère et oppressive, ce n'était pas trop des peuples et des souverains confondus dans le même intérêt et la même opinion, défendant le même principe, proférant le même cri de guerre. Il semblait réservé aux princes régnants ; — occasion si rare et dont ils se montrent ordinairement si peu disposés à profiter, — de rendre un service suprême à l'Italie, en marchant les premiers à la conquête de son indépendance... L'impatience des républicains a été funeste, parce qu'elle les a rejetés dans l'alliance étrangère. Ce fut une grande faute et un grand malheur ; mais, est-ce bien à la France républicaine à leur en faire un crime ? devait-elle montrer tant d'inclination à les en punir ? et devait-elle, en admettant même que l'existence de celle-ci fût compromettante pour elle, avoir tant d'empressement à en finir avec la République romaine ?

Certes, nous n'ignorons pas que nos hommes d'Etat s'imaginaient